

Résumé du rapport de la réunion

ATELIER DE VALIDATION POUR L'ÉLABORATION DU PLAN RÉGIONAL D'ACTION SUR LES TORTUES LUTHS DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST

10 – 11 mai 2022

Facilitateurs

*Ana Barragan
Rodolfo Barragan
Jose Antonio Espin Brito*

Rapport préparé par

Sefanja Rozendaal



LISTE DES ACRONYMES

ARRIBA	Alertes aux risques relatifs aux interactions bloquant les Arribadas
CRPMEM	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (ENG : Regional Committee for Maritime Fisheries and Marine Fish Farms)
EMA	Environmental Management Authority (<i>Autorité de gestion de l'environnement</i>) (Trinité-et-Tobago)
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FB	Facebook
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GMT	Temps Moyen de Greenwich
GND	Grenade
IAC	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines
ID	Identité
IMA	Institute of Marine Affairs (<i>Institut des affaires maritimes</i>) (Trinité-et-Tobago)
PAI-Requins	Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
INN	Illicite, non déclaré et non réglementé
LCDS	Stratégie de développement à faible intensité de carbone
PNA TMG	Plan national d'action en faveur des tortues marines de Guyane française
AMP	Aire marine protégée
PEM	Planification de l'espace maritime
PNA	Plan national d'action
SNPAB	Stratégies nationales et plan d'action pour la biodiversité
ONG	Organisation non gouvernementale
ANO	Atlantique Nord-Ouest
AMCE	Autres mesures de conservation efficaces
OFB	Office français de la biodiversité (ENG : French Biodiversity Agency)
PALICA	Pêcheries actives pour la limitation des interactions et des captures accidentelles (ENG : Active Fisheries for the Limitation of Interactions and Accidental Catches)
PIT	Transpondeurs passifs intégrés
RP	Relations publiques
AQ/CQ	Assurance de la qualité / Contrôle de la qualité
RR	Réponse rapide
PRA	Plan régional d'action
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool (<i>Outil de suivi spatial et de rapportage</i>)
SPAW	Specially Protected Areas and Wildlife (<i>Protocole sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées</i>)
STIDUNAL	Stichting Duurzaam Natuurbeheer Alusiaka (<i>Fondation pour la gestion durable de la nature Alusiaka</i>)
T&T	Trinité-et-Tobago

TTED Trash and Turtle Excluder Device (*Dispositif d'exclusion des déchets et des tortues*)
USA États-Unis d'Amérique
WIDECAST Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network (*Réseau caribéen pour la conservation des tortues marines*)
WWF World Wildlife Fund (*Fonds mondial pour la nature*)



Table des matières

INTRODUCTION	4
TRAVAUX DE L'ATELIER : JOUR 1	5
Objectifs	5
Résultats.....	5
Ligne stratégique 1 : Législation et mise en vigueur.....	5
Analyse des écarts.....	9
Ligne stratégique 2 : Protection et gestion des habitats essentiels	10
Analyse des écarts.....	12
Conclusions	12
TRAVAUX DE L'ATELIER : JOUR 2	14
Objectifs	14
Résultats.....	14
Ligne stratégique 3 : Engagement communautaire.....	15
Analyse des écarts.....	18
Ligne stratégique 4 : Besoins en données scientifiques	18
Analyse des écarts.....	22
Présentation : Stratégie de financement proposée pour le PRA sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest	22
Présentation : Mise en œuvre du plan régional d'action sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest, Dermochelys coriacea	24
Approbation du PRA	24
Observations finales.....	25
Conclusions	25
Clôture	26

INTRODUCTION

Organisation

Le séminaire de validation pour l'élaboration du plan régional d'action (PRA) sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest a été organisé par le WWF-Guianas en collaboration avec les partenaires suivants : l'Autorité de gestion de l'environnement (EMA) à Trinité-et-Tobago, l'Office français de la biodiversité (OFB), le Réseau Tortues Marines Guyane, WWF-Canada, WWF-Pays-Bas et WWF-France.

Participation

Des parties prenantes venant du Suriname, du Guyana, de la Guyane française, de Trinité-et-Tobago, du Canada, des Pays-Bas, de la France métropolitaine, des États-Unis d'Amérique, de Bonaire, de la Barbade et de la Grenade ont participé à cet événement de deux jours. 50 participants ont assisté au premier jour et le deuxième jour a vu la participation de 43 personnes. Les organisateurs peuvent se réjouir que l'atelier ait connu une très bonne participation.

Objectif général

Examiner et familiariser les parties prenantes de la Guyane française, du Suriname, du Guyana et de Trinité-et-Tobago avec les lignes et actions stratégiques du plan régional d'action sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest. L'atelier a permis aussi aux participants de fournir une rétroaction, de discuter et de s'accorder sur les activités en vue de mettre en œuvre le plan dans chaque pays cible.

Résultats escomptés

Recueillir des commentaires critiques et constructifs des parties prenantes afin d'ajuster le PRA à leurs besoins, tout en obtenant leur approbation.

Les quatre lignes stratégiques définies dans le PRA sont :

1. Législation et mise en vigueur
2. Protection et gestion des habitats essentiels
3. Engagement communautaire
4. Besoins en données scientifiques

Méthodes participatives

Les parties prenantes ont participé à des discussions et activités de collaboration pour fournir un retour sur le PRA. Pour faciliter le processus de participation, les parties prenantes ont utilisé deux outils numériques : Mural et Slido.

TRAVAUX DE L'ATELIER : JOUR 1

Date : 10 mai 2022

Heure de début : 11 h 30. (GMT-3)

Heure de fin : 13 h 30. (GMT-3)

Objectifs

- Examiner et recueillir les commentaires des parties prenantes sur la ligne stratégique 1 (Législation et mise en vigueur) et la ligne stratégique 2 (Protection et gestion des habitats essentiels) et leurs actions telles que soulignées dans le PRA.
- Présenter la gouvernance et le cadre stratégique pour le PRA et recueillir les commentaires des parties prenantes.

Déroulé de la journée

Mme Ana Barragán a officiellement ouvert le premier jour de l'atelier suivis d'un mot de bienvenue du directeur du WWF-Guianas, M. David Singh et Mme Soraya Wijntuin (Chargée de mission océans, WWF-Guianas) et d'une présentation de l'ordre du jour de l'atelier.

M. Jose Antonio Espin Brito a présenté brièvement le processus de développement du PRA au cours des huit derniers mois, puis le Dr Karen Eckert a présenté le statut et les menaces qui pèsent sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest dans les 3 Guyanes, Trinité-et-Tobago et dans la région des Caraïbes.

Le premier jour s'est poursuivi avec l'analyse interactive de la ligne stratégique 1 (Législation et mise en vigueur) et de la ligne stratégique 2 (Protection et gestion des habitats essentiels) à l'aide de l'outil « Mural », et avec la présentation de Mme Mathilde Lasfargue (OFB) sur la gouvernance et le cadre stratégique du PRA (voir Figure 1 à la page 4).

Résultats

Les parties prenantes ont été invitées à examiner les objectifs et les actions des lignes stratégiques 1 (Législation et application de la loi) et 2 (Protection et gestion des habitats essentiels) à l'aide des notes autocollantes numériques de l'outil « Mural ». Les questions directrices pour chaque ligne stratégique et chaque pays étaient les suivantes


1. Quels sont les plus grands défis pour la mise en œuvre du PRA, tant au niveau local que pour la coordination internationale ?
2. Quelles opportunités détectez-vous dans votre pays qui faciliteraient la mise en œuvre réussie des actions du PRA ?

Ligne stratégique 1 : Législation et mise en vigueur

Tableau 1, résultats de la ligne stratégique 1

Code de couleur/Pays	Quels sont les plus grands défis dans la mise en œuvre du PRA en termes de législation et de mise en vigueur, tant au niveau local qu'au niveau de la coordination internationale ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique - Au niveau local — capacités d'exécution limitées. Et ressources financières limitées. - Manque de mécanismes de collaboration régionaux. Et, les priorités peuvent ne pas s'aligner d'un pays à l'autre. - Manque d'adhésion du gouvernement. - Manque de capacité d'exécution. - Manque de capacité d'application. - Manque de fonds réservés. - Nombre restreint d'avocats spécialisés en environnement. - Il y a généralement une longue période entre l'examen et la révision de la législation et une période supplémentaire pour la mise en œuvre correcte de cette législation. - L'équipe de suivi, de surveillance et d'application doit être composée de toutes les agences, des ONGs, du gouvernement et des communautés impliquées dans les plages de nidification/tortues. - Manque de coordination entre les entités responsables. - Nous sommes signataires de plusieurs instruments internationaux, mais la ratification est un long processus. Cela prend même des années pour appliquer une nouvelle législation. - La capacité financière des États membres à consacrer de l'argent pour la collaboration, l'application et la mise en œuvre. - Le changement du gouvernement et comment les changements dans l'administration politique peuvent rendre caduques les activités de l'administration précédente (qui peut avoir été sympathique à la cause). - Accessibilité aux zones de surveillance et de contrôle dans certains sites de ponte. Il existe un élément criminel qui peut limiter l'accès et favoriser la dégradation des sites de nidification et discriminer le trafic marin.
Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - Pas une priorité pour le gouvernement. - Manque de capacité d'application. - Manque de ressources financières. - Il n'existe pas de politiques spécifiques élaborées (Lois et règlements sans une stratégie globale). NBSAPs ne traite pas des politiques de conservation des espèces. - Pas assez d'adhésion politique. - Législation démodée.

	<ul style="list-style-type: none"> - La réticence envers le partage des données empêche l'efficacité de la coordination. - Manque de main-d'œuvre pour une application efficace.
Orange/Guyana	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de coordination/coordination limitée entre les entités impliquées ou ayant un impact direct ou indirect sur la mise en œuvre du PRA. - Avoir la législation requise et le cadre juridique. - Manque de personnel et d'équipements pour les activités de surveillance et d'application. - Le chevauchement des mandats et des instruments législatifs dans les agences laisse beaucoup de zones d'ombre et entrave une coopération harmonieuse.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - La pêche INN vient principalement des pays voisins. - Manque de capacité d'exécution. - La Guyane française est une région de la France. Elle n'est pas un pays et les décisions politiques doivent être prises à une échelle nationale. - Insuffisance des ressources humaines et financières pour efficacement mettre en œuvre la législation. - Les communautés locales et de pêche sont souvent réticentes envers les nouvelles règles à première vue. - Sur le plan national, l'accès aux décideurs pour s'impliquer dans l'application de la législation.
Rose + Violet/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - Les priorités ou calendriers du gouvernement peuvent ne pas correspondre à l'urgence de la mise en œuvre du PRA. - Sur le plan régional, identifier et donner priorité aux menaces pour la pêche. - Sur le plan régional, imposer la coopération sur les menaces communes pour la pêche à travers les frontières. - Sur le plan régional, identifier les sources de financement pour l'amélioration du contrôle des pêches. - Et on a besoin d'optimiser le soutien aux poursuites judiciaires parmi les membres du système judiciaire (très souvent, la police fait une arrestation, mais elle est rejetée par le tribunal parce que le juge rejette les lois sur la faune comme étant sans importance).
Code de couleur/Pays	Dans votre pays, quelles sont les opportunités qui faciliteraient le succès de la mise en œuvre de la législation du PRA et des mesures d'exécution ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - Commentaires sur l'objectif : être partie à une convention internationale [qui n'est pas juridiquement contraignante] ne nécessite pas une action. - Encourager l'IAC à considérer la discussion sur la pêche INN dans son cadre. N'a pas besoin que la France soit signataire pour parler des menaces pour les tortues marines.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés côtières sont très conscientes qu'il est important de protéger les tortues luths. - Echanges entre structures [communautaires et non communautaires] basés sur la compréhension et la collaboration. - Une communication plus efficace et plus fréquente entre les parties prenantes peut conduire à une approche globale de la conservation. - Nomination par le cabinet d'un groupe de travail chargé d'optimiser le mouvement vers la conservation des tortues marines [à Trinité-et-Tobago, le groupe de travail national sur les tortues marines — 3 ans de mandat dans un premier temps]. - Au sein de l'Union européenne, il y a des discussions pour que 30 % des eaux maritimes deviennent des aires protégées. Les eaux de la Guyane française font partie des eaux européennes. - Partenariats communautaires : les communautés sont en mesure de patrouiller tout en encourageant le tourisme pour générer leurs propres revenus. - Conduire de fréquentes évaluations rapides et indépendantes des activités INN conjointement avec les partenaires concernés en toute transparence 2 ou 3 fois par an dans chaque pays des 3 Guyanes. - Empêcher l'accès au carburant hors taxe aux propriétaires dont les bateaux opèrent illégalement. - Empêcher l'accès aux subventions gouvernementales ou aux coopératives pour les propriétaires de bateaux dont les bateaux opèrent illégalement. - Empêcher l'établissement de certificats de capture pour l'exportation des fruits de mer pour les propriétaires de bateaux qui opèrent des bateaux illégalement.
Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - L'IAC pourrait organiser des réunions avec ceux qui ne sont pas partis à la convention pour faire des présentations sur leur champ d'action et les encourager à adhérer à la convention. - Je dirais, pas des activités sur les tortues luths en tant que telles, mais pour aborder des thèmes qui affectent les tortues luths et les autres espèces figurant sur la liste SPAW [par exemple : la pêche illégale]. - Les initiatives INN de WWF que Michael a mentionnées - Le partenariat entre le gouvernement, les ONGs et la communauté pour la participation des communautés côtières pour surveiller les plages de nidification. - Renforcement des capacités pour la mise en œuvre [projets de surveillance, etc.]
Orange/Guyana	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination bilatérale/multilatérale existante et forums/platformes de collaboration au niveau du gouvernement.

	<ul style="list-style-type: none"> - Engagements du gouvernement — nationaux et internationaux par exemple : LCDS, engagement 30 par 30, etc.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement politique au niveau national qui semble favoriser la protection de l’océan [One Ocean Summit]. - Des actions et projets avec les pêcheurs ont entraîné l’application de la législation [TTED]=> un bon exemple à reproduire dans la région. - Existence d’un réseau et d’un plan national d’action.
Rose + Violet/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - Un groupe de travail sur le PRA. Il serait bon de mettre les tortues luths sous un parapluie international. Pour suivre les progrès en matière de mise en œuvre. En marge d’avoir un groupe pour les [autres] espèces. - Créer un sentiment d’appartenance du PRA sur les tortues luths ; un pays ou une organisation qui peut prendre/prendra l’initiative. De préférence une ONG et un pays. - Carriacou, Grenade. Développement d’activités communautaires de surveillance et d’observation des tortues nicheuses avec des guides locaux qui sont formés et rémunérés et des tours d’écotourisme non invasifs, générant des avantages économiques au niveau local. - Carriacou, Grenade. Les forces de l’ordre [force spéciale de la police] formées en matière de protection des tortues marines et d’application des lois pour les activités illégales [une fois que la loi est approuvée]. - Commencer une grande campagne de financement pour le PRA, dans la région, en Union européenne, etc. - Fournir des fonds. - Harmoniser la législation existante — par exemple : les habitats intéressants devraient être protégés dans tous les cas. - Oui, les AMPs pour protéger contre la pêche INN sont une possibilité. - Trinidad avait [a peut-être toujours] un programme de garde-chasse volontaire qui déployait la recherche du gouvernement dans les communautés n’ayant pas des agents qui sont employés. Pourrions-nous nous appuyer sur cette idée pour créer des gardes volontaires des tortues marines sur les plages de nidification à l’échelle des eaux littorales et des aires protégées ?

Analyse des écarts

- Prioriser les actions contre la pêche INN dans le PRA.
- Optimiser la capacité d’application pour assurer la conformité juridique.

- Plaider en faveur de l'implication du gouvernement et de la priorisation du PRA.
- Mobiliser les ressources financières/financements pour la mise en œuvre du plan.
- Impliquer les communautés locales et les sensibiliser pour assurer la conformité juridique et l'application.
- Obtenir une coordination efficace entre toutes les parties concernées : gouvernement, pêcheurs, communautés locales, ONGs, le système juridique, etc.)

Ligne stratégique 2 : Protection et gestion des habitats essentiels

Tableau 2. Résultats de la ligne stratégique 2

Code de couleur/Pays	Quels sont les plus grands défis dans la mise en œuvre du PRA en termes de protection et de gestion des habitats tant au niveau local qu'au niveau de la coordination internationale ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté et coopération de tous les utilisateurs des habitats de participer. - Volonté de toutes les parties prenantes à participer au processus. - L'accès aux aires de nidification est difficile à cause du terrain. - L'éducation, la prise de conscience et le développement des capacités sont nécessaires pour toutes les parties prenantes. - Certaines parties prenantes ne sont pas conscientes de l'importance de la population des tortues luths dans la région. - Manque de surveillance : unité de surveillance et d'application (combinaison de tous les utilisateurs). - L'établissement des aires protégées dans les zones marines peut ne pas être faisable. Possibilité de considérer l'établissement des aires AMCE (autres mesures de conservation efficaces). - Nécessité de définir toutes les utilisations pour les aires marines pour le MSP. Besoin de mécanisme pour résoudre les conflits peut-être à travers la politique de gestion du littoral. - Un budget peut être développé (comme en H1.2), mais le financement doit être à long terme et correctement géré. - Disponibilité des ressources et la nature incohérente des politiques - Pauvre gestion des ressources, une approche réactive des décideurs envers la conservation au lieu d'une approche proactive. - Local — ne pas avoir une seule entité ou une agence de première ligne (dans chaque pays) chargée de la protection de l'habitat. Les activités peuvent s'étendre sur plusieurs juridictions de l'agence. Des chevauchements dans les juridictions entraîneraient des conflits de propriété, de financements disponibles et de coopération générale entre les différentes parties. - Sur le plan international — qui serait la voix de ce pays dans une situation comme celle-ci ?

Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de partage des données. - Législation démodée qui ne permet pas la cogestion. - Manque de personnel. - Des plages interminables qui sont dures à patrouiller tous les jours. - Pas de plan de gestion pour les plages de nidification. - Manque de financement pour la coordination internationale après la fin du projet actuel.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Rotation fréquente entre les parties prenantes. - Le besoin d'une aire marine protégée transfrontalière et les complications qui viennent avec elle.
Rose + Violet/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - Carriacou, Grenade. Le plus grand défi est le développement (hôtels, complexes touristiques, etc.) dans les habitats sensibles de conservation des tortues marines (extraction illégale et légale de sable pour la construction, destruction des mangroves, etc.). - (GND) Manque de capacité et d'application. - Étant donné que la GND n'est pas mentionnée dans le PRA, il est probable que notre propre gouvernement et nos pêches l'ignorent et manquent de volonté de le soutenir ou de le mettre en œuvre ultérieurement lors du déploiement du PRA dans plus de pays. - Une coordination régionale pour le PRA sur les tortues luths est nécessaire. - Difficile ? Du PRA aux plans nationaux ?
Code de couleur/Pays	Dans votre pays, quelles sont les opportunités qui faciliteraient le succès de la mise en œuvre des actions de protection et de gestion des habitats essentiels du PRA ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe un certain nombre de groupes communautaires de tortue et des agences gouvernementales qui sont impliqués dans la protection des plages et des tortues. - Compréhension et volonté de participer à partir du niveau de la communauté vers le haut, une approche écosystémique. - La mise en place de l'adhésion de la communauté à travers les opportunités économiques associées à l'écotourisme. - Coopération efficace entre les groupes et agences de conservation. - Programmes d'éducation visant à améliorer la compréhension de la conservation et du rôle que chaque membre de la société joue dans les activités de conservation.
Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - Les braconniers sont poursuivis depuis octobre. - Collaborer avec la communauté.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions déjà menées pour réduire les prises accessoires (ARRIBA & PALICA 2 projets) - Existence d'un réseau et d'un plan national d'action.

<p>Rose + Violet/autres pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Carriacou, Grenade. Informer/former la population locale sur les avantages durables de la protection des habitats essentiels des tortues marines par opposition à l'exploitation de ces ressources naturelles pour des gains à court terme. - Campagne de sensibilisation dans tous les pays. - Plaider pour que la protection des tortues luths fasse partie du congrès UICN et présenter des motions liées à l'adoption du PRA. - Définir le besoin de plans d'action régionaux pour les tortues dans FAO comme ils l'ont fait pour les requins (PAI-requins). - S'assurer que la protection des tortues (luth) soit incorporée dans le règlement de l'UE pour les pays/îles liés à l'UE, faisant ainsi d'elle une obligation internationale au-delà de la région. - Mettre davantage l'accent sur l'importance de cette région pour la survie des tortues luths afin d'optimiser la probabilité de protéger les habitats.
--------------------------------------	---

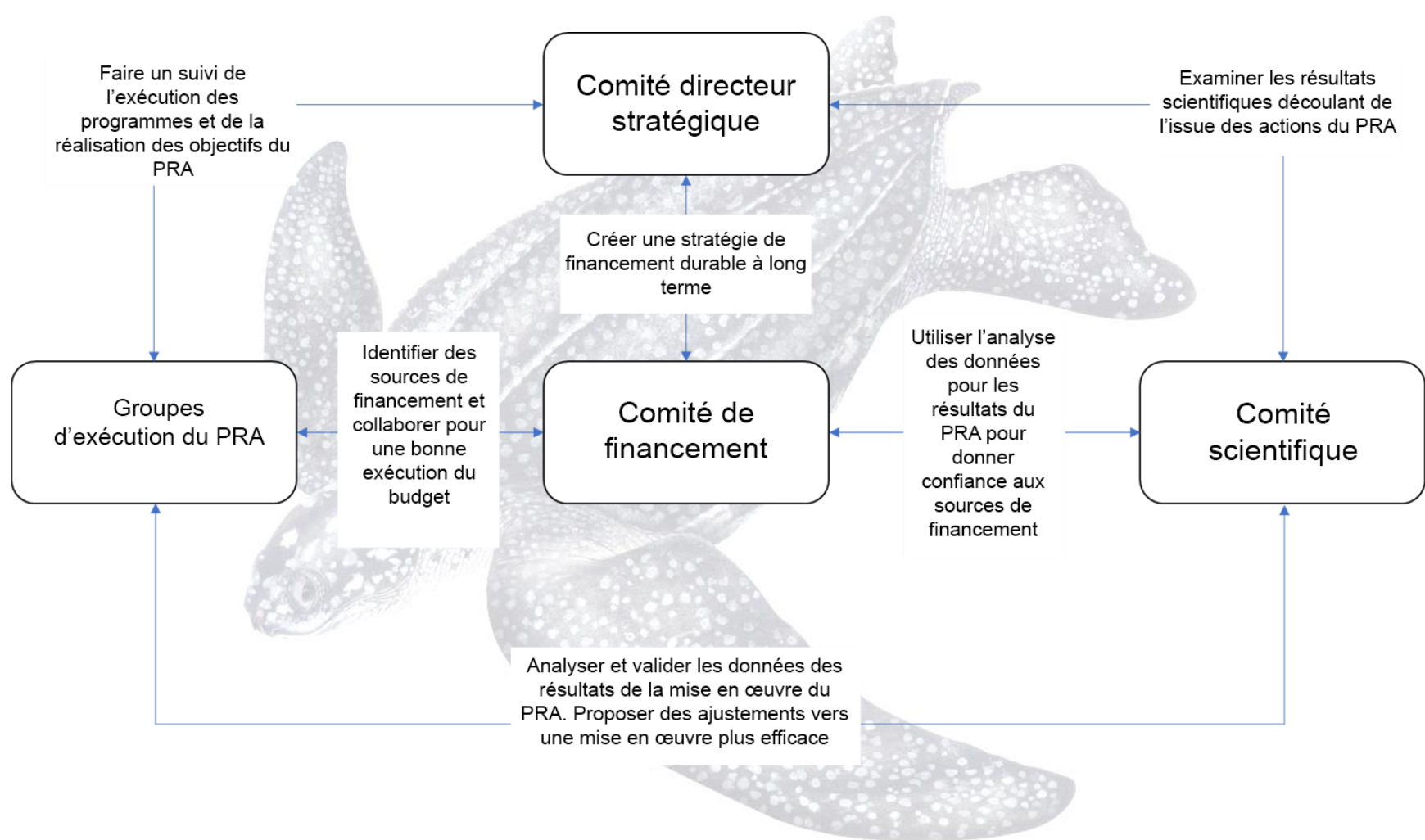
Analyse des écarts

- Éduquer et sensibiliser les communautés locales et les parties prenantes pour obtenir leur participation active.
- Mener des formations pratiques et théoriques pour qualifier les membres de la communauté locale en matière de suivi, de surveillance et d'application.
- Attribuer des ressources aux activités appropriées de protection et de gestion.
- Obtenir un financement sur le long terme et qui est bien géré.
- Créer des plans d'action pour la gestion et la protection des habitats essentiels tant au niveau national qu'au niveau régional.
- Créer une seule entité pour la mise en œuvre et la coordination du PRA.
- Œuvrer vers la reconnaissance internationale du PRA au-delà de la région.

Conclusions

Les parties prenantes ont fourni une rétroaction constructive et claire sur les actions du PRA. Un sujet récurrent était l'obtention du financement pour les actions du plan et la participation de la communauté/des parties prenantes.

Figure 1 : Gouvernance et cadre stratégique pour le PRA (présenté par Mme Mathilde Lasfargue)



TRAVAUX DE L'ATELIER : JOUR 2

Date : 11 mai 2022

Heure de début : 11 h. (GMT-3)

Heure de fin : 13 h 15. (GMT-3)

Objectifs

- Examiner et recueillir les commentaires des parties prenantes sur la ligne stratégique 3 (Engagement communautaire) et la ligne stratégique 4 (Besoins de données scientifiques) et leurs actions telles que soulignées dans le PRA.
- Proposer une stratégie de financement pour le PRA et recueillir les commentaires des parties prenantes.
- Présenter les prochaines étapes de la mise en œuvre du PRA.
- Obtenir l'approbation des parties prenantes sur les actions contenues dans le PRA.

Déroulé de la journée

Le deuxième jour a commencé avec un accueil chaleureux de Mme Ana Barragán, suivis par des remarques de bienvenue de Mme Soraya Wijntuin et un résumé du premier jour.

Le deuxième jour est marqué par les exercices d'analyse interactive avec l'outil « Mural » pour la ligne stratégique 3 (engagement communautaire) et la ligne stratégique 4 (besoins en données scientifiques). Ensuite, M. Jose Antonio Espin Brito a présenté la stratégie de financement proposée pour le PRA (Fig. 2 et Fig. 3 à la page 6). Puis, Mme Soraya Wijntuin a présenté les prochaines étapes du processus de mise en œuvre du PRA. Enfin, les parties prenantes ont eu l'opportunité de voter sur l'approbation du PRA.

Résultats

Les parties prenantes ont été invitées à examiner les objectifs et les actions des lignes stratégiques 3 (Engagement communautaire) et 4 (Besoins en données scientifiques) à l'aide des notes autocollantes numériques de l'outil « Mural ». Les questions directrices pour chaque ligne stratégique et chaque pays étaient les suivantes

1. Quels sont les plus grands défis pour la mise en œuvre du PRA, tant au niveau local que pour la coordination internationale ?
2. Quelles opportunités détectez-vous dans votre pays qui faciliteraient la mise en œuvre réussie des actions du PRA ?

Ligne stratégique 3 : Engagement communautaire

Tableau 3. Résultats de la ligne stratégique 3

Code de couleur/Pays	Quels sont les plus grands défis dans la mise en œuvre du PRA en termes de l'engagement communautaire dans votre pays ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - (se réfère à C3.1) Je crois que vous voulez dire « pour optimiser les comportements liés à la conservation » — dans l'état actuel des choses, il semble que nous voulons changer le comportement de la conservation. - Il peut y avoir une résistance au changement. Le changement n'est jamais facile. - Manque de transparence. - Les moyens de subsistance seraient affectés ; des alternatives devront être discutées. - Accès au financement. - Durabilité et fiabilité de la surveillance. - Convaincre la communauté que le travail est important et louable. - Une source de financement durable et constante. Les activités devront être autosuffisantes pour qu'elles puissent continuer. - Les incitations appropriées peuvent ne pas être en place pour encourager les membres de la communauté à participer à cette activité. - Les mauvaises expériences du passé peuvent être un peu problématiques. - Ce n'est pas tous les membres de la communauté qui seraient d'accord avec le plan. - Perte d'incitation et de « vapeur » générale au fil du temps. L'engagement communautaire doit être pris en compte par les leaders communautaire et imprégné de la culture de la communauté pour qu'il soit maintenu. - Il y aurait un problème de capacité financière pour payer les salaires de la main-d'œuvre qualifiée. - Convaincre les pêcheurs à participer sans les incitations. - Les incitations financières pour les pêcheurs et les autres membres de la communauté ne sont pas durables et ne favorisent pas une éthique de la conservation. - Difficile de garder l'intérêt sans qu'une équipe de RP/de sensibilisation ne soit pas constamment impliquée. - Les entités de gestion ont besoin d'être aussi présentes à titre non exécutoire dans les communautés. - Participer aux problèmes des espèces en danger peut être interprétée comme une menace aux moyens de subsistance

	<p>particulièrement quand il y a un « historique » avec les activités d'engagement/de notification et d'application/les règlements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'intégrer les actions de planification/de conservation dans les curriculums scolaires. Faire passer les messages dans les écoles (ils iront dans les maisons à partir de là).
Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir des incitations pour le travail de surveillance des communautés.
Orange/Guyana	<ul style="list-style-type: none"> - Les représentants du gouvernement n'ont pas la confiance des membres de la communauté parce que leurs interactions et méthodes passées n'étaient pas inclusives. - Lorsque les initiatives peuvent sembler changer ou modifier les pratiques coutumières, le feedback n'est pas toujours favorable.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs communautés avec des langues différentes. - Financements : dépendance vis-à-vis des fonds externes et lourdeur des procédures administratives pour obtenir des fonds et déclarer les dépenses. - Pas de contacts réguliers nécessaires avec toutes les communautés concernées et méfiance entre certaines parties prenantes/communautés. - Conflit d'intérêts concernant le braconnage avec certaines communautés.
Rose + Violet/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que toutes les parties prenantes sont contactées, y compris le secteur du tourisme et les pêcheurs et communautés locales. Cela peut être particulièrement pertinent dans des endroits comme Tobago par exemple. - Carriacou, Grenade. Accès au financement pour l'éducation en conservation environnementale, les cours, la formation et l'élaboration des guides de surveillance des tortues nicheuses. - GND : opportunités de financement et durabilité du financement. - GND : recevoir le plein soutien des communautés et s'assurer qu'elles contribuent au processus qui aura probablement des impacts sur elles. - GND : besoin du patronage du gouvernement et de son soutien actif.
Code de couleur/Pays	Dans votre pays, quelles sont les opportunités qui faciliteraient le succès de la mise en œuvre des actions d'engagement communautaire du PRA ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de sensibilisation des universités, des autres organisations et communautés. - Il y a eu des programmes d'éducation et de sensibilisation positives qui peuvent servir de base. - Communiquer avec les groupes communautaires qui fournissent la sécurité aux parties prenantes et les impliquer. - Activités de recherche et d'entrepreneuriat qui sont établies.

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur le tas et postes de stagiaires dans les groupes communautaires. - Emploi et engagement communautaire. - Impliquer les écoles qui sont dans la région immédiate. - Les artistes de Soca peuvent être abordés afin qu'ils produisent des chansons et vidéos qui promeuvent la conservation des tortues. - T&T possède beaucoup de personnes créatives et on peut les exploiter au travers d'un programme de musique et des arts. - Volonté politique — démontrée par le nouveau ministre de la Planification et du Développement qui s'intéresse beaucoup au domaine de la conservation des tortues marines depuis qu'elle a accepté son portefeuille. Cela a déjà nourri une couverture médiatique, ventilant le problème et mettant ainsi des informations à disposition des communautés à travers T&T.
Orange/Guyana	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen de subsistance alternative et développement des plans de village.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec des pêcheurs professionnels qui s'abstiendront volontairement de pêcher devant certaines plages pendant la saison de nidification (Projet ARRIBA) et essayeront de nouveaux types d'engins de pêche (Projet PALICA 2). - Les réseaux sociaux sont déjà en place (site Web, Facebook, Instagram). - Un réseau de bénévoles qui mène des patrouilles de sensibilisation sur certaines plages.
Rose + Violet/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - Carriacou, Grenade. Campagne de sensibilisation à la conservation des tortues marines dans les écoles et via les réseaux sociaux et le développement de l'écotourisme communautaire pour la nidification, l'observation des tortues et la restauration de l'habitat des tortues nicheuses (voir le nouveau programme Voluntourism lancé sur le site Web de Pure Grenade). - GND : Des plateformes des réseaux sociaux existent et peuvent être utilisées pour partager les informations facilement. - GND : la sensibilisation et l'éducation existent dans les écoles via les camps de vacances, les clubs de sciences et les rangers juniors. - GND : optimiser les compétences des parties prenantes existantes dont la relation est déjà établie grâce à des formations et ateliers. - Les plateformes d'engagement communautaire existantes sur les sujets sociaux ont beaucoup d'expérience. Des partenariats possibles en dehors des organisations d'engagement de conversation « standard » ?

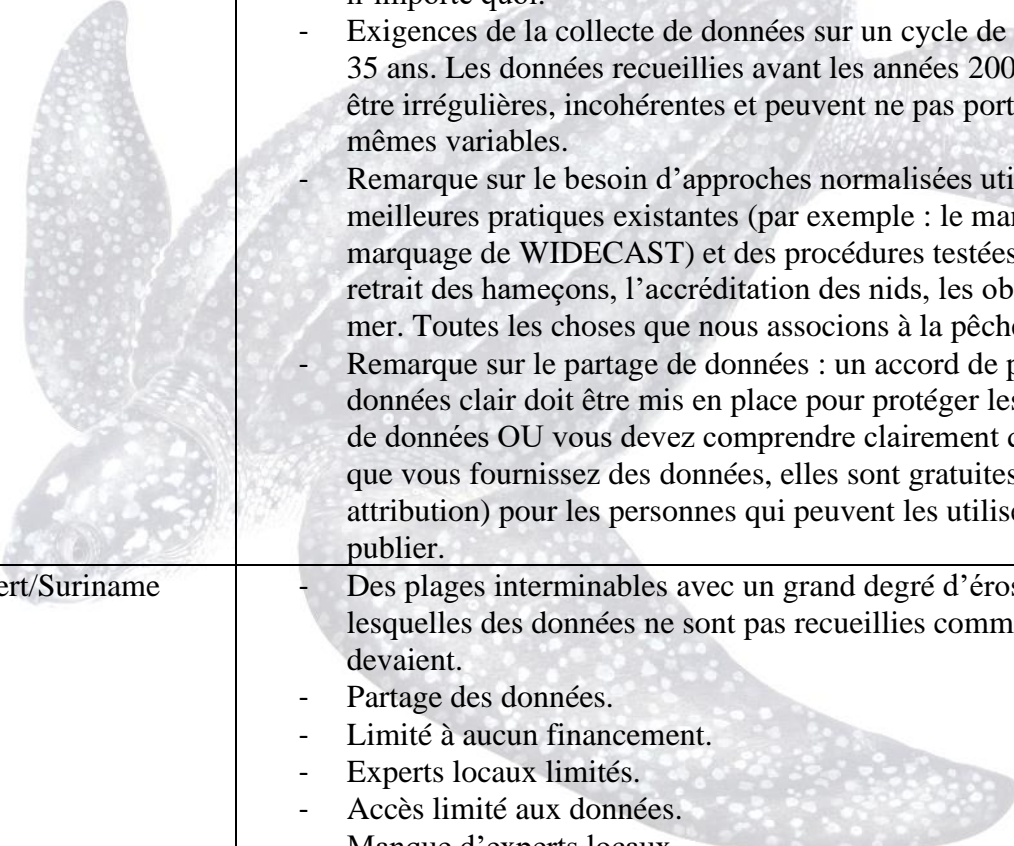
Analyse des écarts

- Se baser sur la sensibilisation et l'éducation dans les écoles et les communautés locales pour minimiser la résistance et encourager la participation active.
- Forger des relations transparentes et de confiance avec les communautés locales et incorporer les connaissances traditionnelles aux actions du PRA.
- Identifier les dirigeants communautaires qui peuvent servir comme intermédiaires entre l'organe de gouvernance du PRA et les membres de la communauté et qui peuvent communiquer efficacement à leur communauté l'importance et les actions du plan.
- Soutenir les moyens de subsistance des communautés locales en créant des alternatives comme l'écotourisme.
- Impliquer toutes les parties prenantes qui se trouvent sur la ligne de mise en œuvre et identifier et utiliser les chaînes de communication pour un contact continu et cohérent.
- Plaider pour le soutien actif du gouvernement au PRA.
- Optimiser les compétences des parties prenantes existantes et utiliser les bénévoles dans les communautés locales.

Ligne stratégique 4 : Besoins en données scientifiques

Tableau 4. Résultats de la ligne stratégique 4

Code de couleur/Pays	Quels sont les plus grands défis concernant la collecte et le traitement des données scientifiques tels que proposés dans le PRA ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - La collecte des données est limitée par le temps, le financement et la capacité. - Financement - Accès aux données existantes en raison de l'absence de processus de partage des données. - Manque de capacité de la main-d'œuvre. - Problèmes de la qualité des données. - Certains membres des organisations détestent collaborer avec les autres et partager des données. - Normalisation de la collecte des données et des termes utilisés. - Diverses méthodes de collecte de données peuvent être utilisées. - Il faut prévoir un protocole d'accord ou une législation pour forcer les organisations à partager les données. - Coopération des parties prenantes impliquées dans l'utilisation du domaine. - Normaliser les protocoles de marquage, la collecte des données et améliorer la facilité d'accès aux données conformément à une sorte de protocole d'accord. - Normalisation des procédures et formats de collecte.

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'une infrastructure de données spatiales unifiée comme centre d'échange, ou une politique qui régit le format, le type et les procédures de vérification. - Actuellement, il n'y a aucun programme national sur les espèces protégées que le gouvernement gère et a doté en personnel et aucun stockage des données n'est centralisé. - Manque de collecte de données en mer, en particulier les données sur les prises accessoires. - Réticence des pêcheurs à partager des données précises, car ils pensent que leur industrie peut être limitée/fermée/taxée. - Développer des procédures de validation et de vérification des données (AQ/CQ) pour s'assurer que les données ne sont pas du n'importe quoi. - Exigences de la collecte de données sur un cycle de vie de 30 à 35 ans. Les données recueillies avant les années 2000 peuvent être irrégulières, incohérentes et peuvent ne pas porter sur les mêmes variables. - Remarque sur le besoin d'approches normalisées utilisant les meilleures pratiques existantes (par exemple : le manuel de marquage de WIDECAS) et des procédures testées pour le retrait des hameçons, l'accréditation des nids, les observateurs en mer. Toutes les choses que nous associons à la pêche. - Remarque sur le partage de données : un accord de partage de données clair doit être mis en place pour protéger les fournisseurs de données OU vous devez comprendre clairement qu'une fois que vous fournissez des données, elles sont gratuites (avec attribution) pour les personnes qui peuvent les utiliser et les publier.
Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - Des plages interminables avec un grand degré d'érosion sur lesquelles des données ne sont pas recueillies comme elles le devaient. - Partage des données. - Limité à aucun financement. - Experts locaux limités. - Accès limité aux données. - Manque d'experts locaux. - La dissémination d'informations aux organisations appropriées fait défaut (le gouvernement & l'université sont en dehors de la boucle). - Pas une priorité du gouvernement.
Orange/Guyana	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de composantes financières et humaines pour soutenir la collecte et le traitement continus des données - Ressources limitées.

Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à avoir accès aux données historiques. - Besoin de temps pour trouver un accord qui satisfierait tous les producteurs de données sur le plan régional. - Manque de plateformes/logiciel pour sécuriser les données et permettre un accès facile aux données.
Rose + Violet + Noir/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - Carriacou, Grenade. Accès aux outils numériques/programmes pour enregistrer les données sur le terrain. Besoin de réseautage et de financement. - GND — En raison du financement limité, c'est difficile de maintenir la qualité des données collectées en utilisant des bénévoles/étudiants plutôt que le personnel rémunéré. - GND — Manque de capacité pour surveiller fréquemment les aires de nidification. - L'impact de la pêche sur les tortues luths dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale est inconnu et donc les nations ne sont pas motivées à imposer des mesures de mitigation. - L'IAC a un groupe de travail sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest qui accueillera avec satisfaction le partage d'informations pour favoriser la mise en œuvre du plan régional d'action. Actuellement, le groupe de travail prépare des recommandations aux pays membres de l'IAC et à d'autres dans l'échelle de distribution des espèces concernant les zones importantes pour optimiser les actions de conservation. L'IAC a également une résolution CIT-COP9-2019-R2 adoptée en 2019 sur la conservation des tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest qui comprend des recommandations aux pays sur les besoins en matière de recherche scientifique et de collecte de données.
Code de couleur/Pays	Dans votre pays, quelles sont les opportunités qui faciliteraient le succès de la collecte et du traitement des données scientifiques ?
Jaune/Trinité-et-Tobago	<ul style="list-style-type: none"> - Des programmes maritimes plus robustes au niveau universitaire. - Des recherches maritimes spécifiques à l'université. - Désir des membres de la communauté de travailler avec les chercheurs universitaires. - Davantage d'opportunités localement pour ceux qui ont récemment obtenu leurs diplômes et qui ont fait leurs études dans le domaine maritime. - Nous avons trois universités en T&T. Elles peuvent être utiles dans le processus de collecte de données. - Désir d'utiliser des technologies alternatives telles que les caméras IR et les drones. - Référentiels de données possibles/conçus pour aider la gestion de la qualité et le partage des données grâce au financement requis. - Nous collaborons déjà avec des universités aux États unis et au Canada et elles peuvent aussi aider dans ce processus.

	<ul style="list-style-type: none"> - Si les travaux reprennent avec l'établissement de l'Infrastructure nationale de données spatiales, celle-ci peut fournir le moyen nécessaire de recueillir et de normaliser toutes les formes de données, avec les conditions d'utilisation nécessaires et l'AQ/CQ. - Organiser au niveau national des réunions des gestionnaires, des chercheurs, des universitaires intéressés, des scientifiques nationaux et externes investis dans la science pour favoriser le travail collaboratif, le partage d'informations et les exercices de planification. Les différentes parties prenantes intéressées doivent se rassembler, se rencontrer et faire un remue-méninge. Identifier et capitaliser sur l'expertise locale. - Partager les informations collectées par d'autres organisations, groupes communautaires, organismes privés et gouvernementaux. - Les organismes gouvernementaux de T&T tels que la foresterie, la pêche, l'EMA et l'IMA peuvent également aider dans la collecte, le traitement et la qualité des données. - Des bases de données régionales existent pour diverses applications marines et de diversité ainsi, les tortues marines pourraient être un ajout à quelque chose qui existe déjà. - Développement d'applications de collecte de données plus « universelles » liées à des ensembles de données régionaux ; simplifier la collecte et l'organisation des données. - Progresser vers l'utilisation des étiquettes PIT plutôt que des étiquettes de nageoire comme méthode standard pour l'identification permanente des individus.
Vert/Suriname	<ul style="list-style-type: none"> - L'Université du Suriname voudrait aider dans la collecte de données. - Amorcer la discussion sur l'utilisation de l'outil de conservation SMART pour la collecte de données.
Bleu/Guyane française	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2013, un accord signé entre tous les fournisseurs de données assure le partage et la normalisation des données.
Rose + Violet + Blanc/autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - Les STRAP sont « diffusés » sur https://widecast.org/widecast-publications/national-recovery-plans. - Généralement, tout manque de mise en œuvre est le résultat d'un financement insuffisant. - Carriacou, Grenade. Des drones et des programmes de collecte de photos et de données numériques sont utilisés sur le terrain. Besoin de réseautage et de financement. - Carriacou, Grenade. Formation d'étudiants et de guides de nidification des tortues dans le domaine de la collecte de données numériques (drone, programme iPhone pour une collecte simple et rapide de données sur le terrain et partage de données).

	- (Se réfère à D4) Peut-être que « disséminer » n'est pas le meilleur terme.
--	--

Analyse des écarts

- Créer des méthodes normalisées pour la collecte et le partage des données ainsi que des conditions d'utilisation, par exemple, un protocole d'accord (MOU).
- Élaborer des procédures de validation et de vérification des données pour assurer leur qualité.
- Créer une base de données centralisée où les informations sont recueillies, enregistrées et conservées tout en étant accessibles à partir de nombreux points.
- Identifier et capitaliser sur les experts locaux.
- Impliquer les universités, les entités de recherche et les universitaires (par exemple : la communauté scientifique) dans la collecte de données.
- Rassembler, gérer et partager les données de manière dynamique grâce aux outils et référentiels SMART.
- Former des experts locaux et des membres de la communauté à la collecte et à la gestion des données et à l'utilisation des outils SMART.
- Collecter des fonds pour la recherche scientifique, la formation et les outils de collecte et de gestion des données.

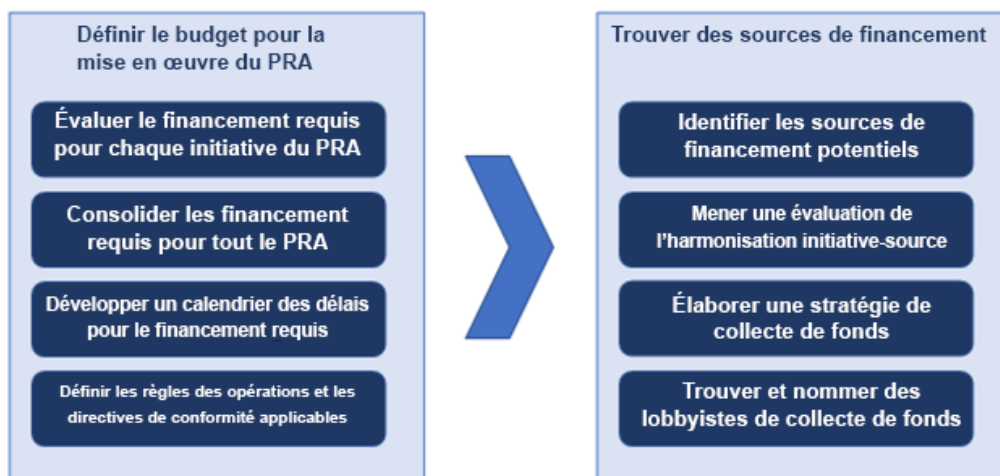
Présentation : Stratégie de financement proposée pour le PRA sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest

Présenté par : M. Jose Antonio Espin Brito

Figure 2 : Vision du processus de financement du PRA



Figure 3 : Prochaines étapes envisagées pour le financement et le budget (présenté par M. Jose Antonio Espin Brito)



Présentation : Mise en œuvre du plan régional d'action sur les tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest, Dermochelys coriacea

Présentateur : Soraya Wijntuin, Chargée de missions océans au WWF-Guianas

Prochaines étapes de la mise en œuvre du PRA.

Phase 1 : Mise en œuvre du PRA sur les tortues luths dans la région des Caraïbes

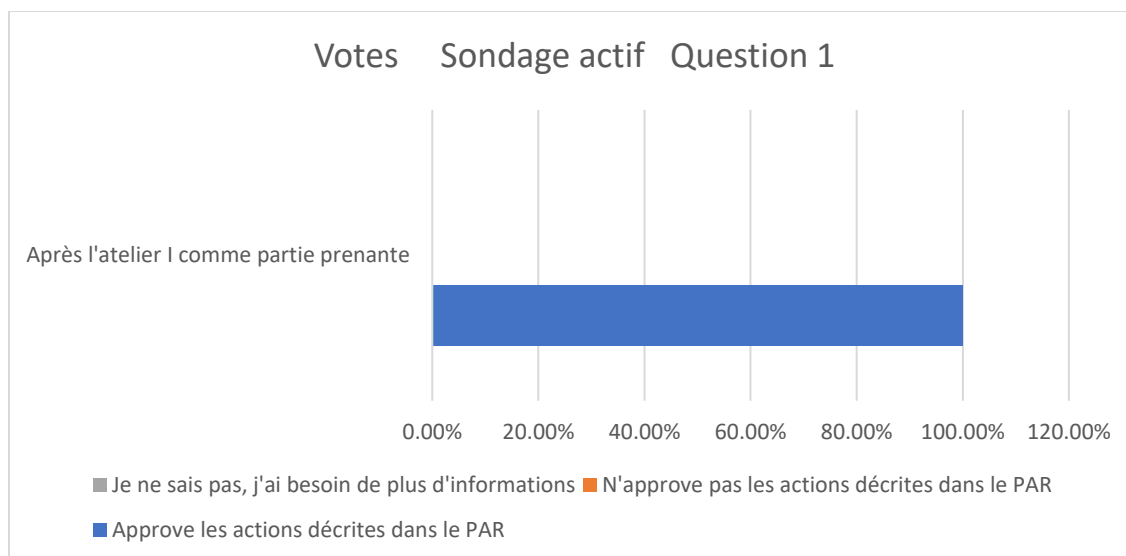
- Traduire la documentation du PRA en néerlandais, en français et en espagnol.
- Organiser et établir un organe directeur avec ses responsabilités et mandats
- Identifier les comités scientifiques nécessaires et le rôle du groupe de travail actuel plus loin dans le processus.
- Obtenir le consentement des pays de la région sur le PRA.
- Élaborer un plan quinquennal qui précise les rôles et les responsabilités des pays adhérents.
- Identifier les ressources disponibles et obtenir des financements si nécessaire.
- Approbation du PRA par le SPAW et l'IAC.

Phase 2 : Poursuite de la mise en œuvre des mesures de conservation pour la population des tortues luths nicheuses dans les 3 Guyanes et à Trinité-et-Tobago.

- Plaider pour l'adoption et la mise en œuvre du PRA par les gouvernements nationaux.
- Planifier des ateliers nationaux pour les 3 Guyanes et Trinité-et-Tobago.
- Entamer des conversations avec les gouvernements locaux pour mettre à jour les plans d'action nationaux sur les tortues marines ou les plans de restauration si nécessaire.
- Poursuivre les activités de suivi et d'évaluation dans les 3 Guyanes et à Trinité-et-Tobago ainsi que dans la région des Caraïbes.

Approbation du PRA

Les parties prenantes ont utilisé « Slido » pour voter sur l'approbation des actions du PRA. 19 votes, 44 % des participants ont voté. Les électeurs ont pleinement approuvé les actions du PRA. Elles ont reçu 100 % des votes.



Observations finales

La deuxième journée s'est également caractérisée par des thèmes récurrents tels que le besoin de financement et l'implication des communautés locales dans le processus de mise en œuvre du PRA. En général, on peut conclure que le plan a besoin de quelques légers ajustements et que les points faibles et les opportunités que les parties prenantes ont identifiés peuvent être des pierres de gué importantes plus tard.

Conclusions

Cet atelier a été un événement très actif et efficace de deux jours où les parties prenantes ont offert une rétroaction critique et constructive sur le PRA. Les discussions ont porté sur une variété de sujets concernant la mise en œuvre du PRA. Les parties prenantes ont fait part de leurs préoccupations ainsi que des points faibles qui attendent la mise en œuvre du plan. La pêche INN et les autres menaces liées à la pêche, l'obtention de financements, le manque d'application et le manque de coordination dans la communication entre les parties prenantes/entités ne sont que quelques-uns des défis mentionnés lors de l'atelier.

Cependant, les parties prenantes attendent avec intérêt les nombreuses opportunités et possibilités. Les projets d'éducation et de sensibilisation, la collaboration entre les diverses parties prenantes et l'engagement communautaire ont porté leurs fruits dans le passé et sont les pierres de gué vers la mise en œuvre complète du plan.

Nous avons une assez bonne idée des menaces et de la situation des tortues luths de l'Atlantique nord-ouest. Nous savons que nous devons agir plus que jamais pour conserver cette espèce menacée. Nous avons un plan d'action que les parties prenantes ont maintenant validé ainsi qu'un cadre de gouvernance, un cadre stratégique et une stratégie de financement. Les prochaines étapes du processus de mise en œuvre sont présentées.

Ce qui reste maintenant à faire est d'œuvrer vers la pleine reconnaissance et la mise en œuvre du plan, en tenant compte des préoccupations de chaque acteur en aval et en l'adaptant de temps à autre selon le cas.

Clôture

Mme Ana Barragán a remercié les participants de leur travail pendant l'atelier et a pris les photos de groupe des participants. Ensuite, elle a passé le microphone à Mme Soraya Wijntuin qui a remercié les parties prenantes pour leur participation à l'atelier. Elle a aussi remercié le Dr Karen Eckert, l'équipe de conseillers (Anna Barragán, Rodolfo Barragán, et Jose Antonio Espin Brito), et les membres du groupe de travail (Mathilde, Naomi, Thiviya, Chelsea, Sopheia, Danielle, Justine, Michael, Audrey, Monique, Arjan et Nicolas). L'atelier a pris fin à 13 h 15. (GMT-3)

